

Guide tarifaire des produits et services

Applicable au 1er janvier 2027

PROFESSIONNELS ET ENTREPRENEURS

Rejoignez-nous sur @ LCL

LCL

Pour aller de l'avant.

SOMMAIRE

Les tarifs indiqués dans ce document sont exprimés hors taxes. Il s'y ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération. Les commissions soumises à TVA sont signalées par la mention HT. À l'exception des prix indiqués en **vert**, l'ensemble des autres tarifs sont maintenus.

La souscription des produits et services présentés dans ce guide est soumise à l'acceptation du Crédit Lyonnais (ci-après LCL) et est conditionnée au respect de leurs conditions d'éligibilité. Certaines offres de produits et services ne sont pas disponibles sur le territoire Antilles, nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence pour plus d'informations.

Les conditions générales des produits et services sont disponibles auprès de votre conseiller. Pour toute opération spécifique qui ne figurerait pas dans le présent guide, ou pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter votre conseiller.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE COURANT **4**

Ouverture, transformation, clôture 4

Relevés 4

Tenue de compte 4

Services en agence 5

Cotisation à une offre groupée de services 7

BANQUE À DISTANCE **8**

Abonnement à des services de Banque à Distance 8

Abonnement à un service offrant des alertes sur la situation du compte par SMS 9

Échanges de données informatisées entre la banque et l'entreprise 9

Échanges de données informatisées de l'entreprise vers la banque 10

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT 11
Cartes 11
Virements 14
Prélèvements 16
Effets de commerce (LCR, BOR) 18
Chèques 19
Équipement et contrats monétiques 20

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE 23

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER 26
Chèques 26
Rapatriements et transferts hors virements SEPA 26
Opérations de change 27
Effets de commerce 27
Garanties internationales 28
Opérations documentaires à l'exportation 29
Opérations documentaires à l'importation 31

TRÉSORERIE ET FINANCEMENTS 33
Besoins de trésorerie 34
Financement de vos projets et investissements moyen et long terme 36

PLACEMENTS, ÉPARGNE ET OPÉRATIONS SUR TITRES 37
Placements 37
Épargne retraite 37
Opérations sur titres 38

ASSURANCES 43

LES SERVICES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉS 45

RÉSOUDRE UN LITIGE 46

CONTACTS UTILES 47

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE COURANT

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de votre compte	gratuit
Transfert de votre compte dans une autre agence LCL	gratuit
Clôture de votre compte	gratuit
Services bancaires de base : ensemble des services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte prévu par les articles L.312-1 et D.312-5-1 du code monétaire et financier.	gratuit
Modification des procurations - avec document LCL	**22,00 €** par mandataire
- avec document non LCL	**50,00 €** par procuration

RELEVÉS

Relevés de compte courant (par relevé) Relevé mensuel papier ou Internet	gratuit
Relevé de compte papier (par relevé) : décadaire, hebdomadaire, quotidien	6,70 €
Relevé de compte Internet (par relevé) : décadaire, hebdomadaire, quotidien	1,10 €
Copie d'un relevé de compte	11,25 € HT
Récapitulatif annuel des frais bancaires (entreprises individuelles et associations)	gratuit

TENUE DE COMPTE

Commission de mouvement Commission calculée sur le total des sommes portées au débit du compte, débitée lors de chaque arrêté de compte (chaque trimestre)	**0,18 %** par mois minimum **15,00 €**
Tenue de compte Par arrêté, en fonction de sa complexité Les arrêtés de comptes sont périodiques et envoyés automatiquement sous forme d'un décompte justificatif de facturation	de **70,00 €** à **220,42 €**
Tenue de compte Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident hors de l'Union Européenne	nous consulter

Commission de tenue du dossier administratif, juridique et comptable *Le mouvement d'affaires correspond aux mouvements créditeurs enregistrés sur le compte courant.*	
Entrepreneur individuel et associations	**30,00 € par an**
Personnes morales (en fonction du mouvements d'affaires) :	
Mouvements d'affaires < à 0,75M€	**90,00 € par an**
0,75M€ < mouvements d'affaires < à 1,5M€	**120,00 € par an**
Mouvements d'affaires > à 1,5M€	**250,00 € par an**

SERVICES EN AGENCE

Retrait d'espèces en agence	
- au distributeur automatique de billets avec une carte de retrait à usage unique (par opération)	**10,00 €** **à partir du 2e retrait /an**
Versement d'espèces par automate sur votre compte courant Date de valeur = date d'enregistrement du dépôt	**5,00 €** **à compter du 13e versement du mois**
Carte Libre Écran "CLE" (carte réservée aux remises espèces et chèques sur automates)	**gratuit**
Ma carte monnaie (carte réservée exclusivement à l'échange de monnaie sur les distributeurs de rouleaux de monnaie)	**50,00 €**
Échange et commande de monnaie (aux guichets LCL)	**nous consulter**
Enregistrement de vos modifications de coordonnées postales, téléphoniques ou d'adresse électronique	**gratuit**

Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB-BIC/IBAN)	
Sur Internet	**gratuit**
En agence	**6,70 €**
Frais pour comptes inactifs[1]	
Par an à concurrence du solde disponible sur le compte	**30,00 €**
Recherche d'adresse postale (NPAI) N'habite Pas à l'Adresse Indiquée	
Par adresse	**22,50 € HT**
Frais de location de coffre-fort (paiement par débit d'un compte LCL)	
suivant la taille et la garantie	à partir de
- location longue durée (par an)	**188,33 € HT**
- location temporaire (par mois)	**35,42 € HT**
Dépôt de Garantie[2]	**208,33 € HT**
Frais pour ouverture de coffre	
(hors frais d'intervention du prestataire)	**frais réels**
effraction, remise en état...	**96,67 € HT**
Frais de recherche de documents	
Documents courants	
- par document - 1 an	**22,50 € HT**
- par document + 1 an	**34,17 € HT**
- par document supplémentaire	**1,83 € HT**
Documents complexes (en fonction de l'importance de la demande et des recherches effectuées, notamment les renseignements destinés à vos audits, commissaires aux comptes et experts-comptables en vue de l'établissement des comptes sociaux.)	minimum **164,46 € HT**
Documents administratifs (Kbis, statuts...) récupérés à votre demande	**21,44 € HT**
Fourniture d'attestation (à l'unité)	
Attestation simple	**22,50 € HT**
Attestation complexe (besoin spécifique du client avec une rédaction "sur mesure")	**34,17 € HT**

1) Comptes inactifs au sens de l'article L.312-19 du code Monétaire et Financier. Le montant des frais et commissions débités annuellement par compte est plafonné par arrêté ministériel.

2) Le montant du dépôt de garantie est débité le jour de la souscription du contrat de location du coffre-fort et est crédité le jour de la restitution de la clé du coffre-fort. Pour Monaco, tarification spécifique disponible dans les agences de Monaco.

Lettre de relance pour actualisation de dossier client (en recommandé avec AR)	**16,49 €**

COTISATION À UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

LCL à la CARTE PRO(1) Incluant la commission de tenue de compte et la commission de mouvement dans la limite définie dans la convention Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par  Par mois	à partir de **5,41 €**
Minimum de perception de la commission de mouvements en cas de dépassement de la franchise choisie	**15,00 € / trimestre**
Formule ZEN ASSOCIATION(2) Incluant : - la commission de mouvement (plafonnée à 10 000 € de mouvement mensuel au débit du compte), - la commission de tenue de compte, - l'assurance perte ou vol des Moyens de Paiement Professionnels(3), - la facilité de caisse à un taux préférentiel Par mois	**10,50 €**

1) Voir conditions dans la convention de l'offre LCL à la carte PRO disponible en agence.

2) Les produits composant la formule ZEN ASSOCIATION peuvent être souscrits séparément.

3) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance. Le contrat Assurance Moyens de Paiement Professionnels est assuré par PACIFICA, par l'intermédiaire de SPB, entreprises régies par le code des assurances et distribué par LCL.

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE EN LIGNE LCL (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.)

SERVICE DE BANQUE EN LIGNE LCL

Internet

LCL Access(1) (abonnement mensuel)	
Services essentiels	gratuit
Option “Virements Tiers”	5,41 €
Option “Services Professionnels”	7,73 €
Option “Bourse”	2,10 €
Les ordres de bourse transmis via Internet avec l’option “Bourse” de LCL Access bénéficient d’une tarification spécifique. Retrouvez ces tarifs page 35	
Option “Bourse Expert” - commissions de service	6,25 € HT par compte Bourse Expert, débités sur le compte désigné
Exonération si 2 ordres par mois facturés (du 1er au dernier jour ouvré du mois)	
Exonération des frais de tenue de compte titres	
LCL Espace PRO(1) (abonnement mensuel)	
Socle de base	22,47 € HT
Option effets de commerce	3,84 € HT
Moyens d’authentification forte	
LCL m-Identité, abonnement mensuel par utilisateur	2,89 € HT
LCL Identité, abonnement mensuel par utilisateur	2,89 € HT
Commande ou remplacement Token(2) LCL Identité	23,75 € HT

Application à télécharger(1)

Application LCL Mes Comptes (sur mobile et tablette)	gratuit

Les produits et services concernés par l’offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

1) Coût d’abonnement hors coût par opération et hors frais de télécommunication et/ou d’abonnement au fournisseur d’accès à Internet.

2) Token : support matériel.

ABONNEMENT À UN SERVICE OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

LCL Avertis PRO (abonnement mensuel)	
Relevé quotidien	**6,70 €**
Relevé bi-hebdomadaire	**2,18 €**
Relevé hebdomadaire	**2,18 €**
Alerte compte : solde, mouvements, opérations non encore reprises dans le solde	**2,18 €**

ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES ENTRE LA BANQUE ET L'ENTREPRISE

Relevé de Compte Télétransmis EBICS(1) (abonnement mensuel)	
- jusqu'à 7 comptes	**55,00 € HT**
- pour 8 à 20 comptes	**110,00 € HT**
- plus de 20 comptes	**165,00 € HT**
+ facturation pour 10 lignes télétransmises	**0,79 € HT**
Relevé de Compte Télétransmis EBICS enrichi (libellés complémentaires) (abonnement mensuel)	
- jusqu'à 7 comptes	**55,00 € HT**
- pour 8 à 20 comptes	**110,00 € HT**
- plus de 20 comptes	**165,00 € HT**
+ facturation pour 10 lignes télétransmises	**0,79 € HT**
+ 10 lignes de libellés complémentaires	**0,59 € HT**
Relevés divers Télétransmis EBICS (abonnement mensuel)	
LCR/BOR(2) à payer, avis de prélèvement à payer, chèque(s) impayé(s), LCR/BOR impayé(s), avis de prélèvement(s) impayé(s), virement(s) reçu(s),virement(s) rejeté(s), demandes de correction de domiciliation	**32,60 € HT**
+ facturation pour 10 lignes télétransmises	**0,79€ HT**

Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

1) EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard).

2) LCR (Lettre de Change Relevé), BOR (Billet à Ordre Relevé).

PSR	
Paiement Status Report[1] Abonnement mensuel	**17,50 € HT**
+ facturation 10 lignes télétransmises après franchise de 100 lignes	**0,21 € HT**

ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES DE L'ENTREPRISE VERS LA BANQUE

Services de remises d'ordre en EBICS T ou en EBICS TS (abonnement mensuel)	
Transmission des ordres d'encaissement et de règlement : remise de LCR/BOR et de prélèvements SEPA, émission de virements commerciaux (y compris SEPA et non éligibles SEPA) 5 comptes et 5 utilisateurs	**68,30 € HT**

1) Accusé Réception Applicatif.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Fourniture d'une carte de débit (par an)	
Carte Visa Business	
Débit immédiat ou différé	**65,00 €**
Carte Visa Gold Business	
Débit immédiat ou différé	**148,85 €**
Avec la carte Visa Gold Business, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur le prix de votre abonnement LCL Avertis PRO et sur le prix des options de LCL Access.	
Carte LCL Excellence	
Débit immédiat ou différé	**263,14 €**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) **Carte Utilicarte**	**36,00 €**
Autres prestations cartes (par opération)	
Envoi de votre carte en recommandé ou par chronopost suite à votre demande	**8,33€ HT** (frais postaux en plus)
Envoi de votre carte en urgence suite à votre demande Service accessible aux cartes Visa Gold Business et LCL Excellence	**59,50 €** (frais postaux inclus)
Personnalisation du visuel de la carte	**13,50 €**
Demande de code confidentiel identique sur plusieurs cartes (pour un même titulaire et sur un même compte)	**gratuit**
Remplacement d'une carte à votre demande Détérioration, changement du visuel imprimé sur la carte, hors service de personnalisation	**13,50 €**
Remplacement d'une carte défectueuse	**gratuit**
Réédition du code confidentiel	
Envoi par SMS	**6,70 €**
Envoi papier	**13,50 €**

Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

Frais d'opposition (blocage) à la demande du titulaire de la carte	**20,30 €**

Utilisation des cartes

➤ Opérations en euros en zone EEE[1]

Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	**gratuit**
• Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
- carte Visa Business à partir du 3e retrait du mois	**1,50 €**
- Utilicarte	**1,50 €**
- carte LCL Excellence ou carte Visa Gold Business	**gratuit**
• Retrait d'espèces aux points de retrait partenaires (guichet autres banques, commerçants)	**1,50 €**
Paiement	
• Frais de paiement par carte (la carte est émise par la Banque)	**gratuit**

(1) L'Espace Economique Européen (EEE) est constitué des pays de l'Union Européenne et de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège.

➤ Opérations en devises[2] en zone EEE[1] ou opérations en euros/devises hors zone EEE[1]

Retrait d'espèces

• Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	
- commission fixe	**4,18 €**
- commission proportionnelle	**3,05 %**
• Retrait d'espèces au guichet des banques	
- commission fixe	**5,77 €**
- commission proportionnelle	**3,35 %**

Paiement

• Paiement par carte (la carte est émise par la Banque)	
Par opération	**2,70 %**

1) L'Espace Economique Européen (EEE) est constitué des pays de l'Union Européenne et de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège.

2) L'opération de change est effectuée au cours appliqué par VISA ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage sur les derniers taux de change disponibles émis par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Exemple de frais de conversion Visa en Zlotis polonais (PLN) :
Taux de change BCE : 0,2322
Taux de change VISA : 0,2329
La marge perçue par Visa exprimée en pourcentage est de :
(0,2329-0,2322)/0,2322=0,0003 soit 0,3%

Exemple de frais de conversion Visa en Couronnes suédoise (SEK) :
Taux de change BCE : 0,090970
Taux de change VISA : 0,091359
La marge perçue par Visa exprimée en pourcentage est de :
(0,091359-0,090970)/0,090970=0,4276 soit 0,43%

Exemple de frais de conversion Mastercard en Dollars américain (USD) :
Taux de change BCE : 0,8684
Taux de change MASTERCARD : 0,8695
La marge perçue par Mastercard exprimée en pourcentage est de :
(0,8695-0,8684)/0,8684=0,0013 soit 0,13%

Exemple de frais de conversion Mastercard en Couronnes danoises (DKK)
Taux de change BCE : 0,1337772
Taux de change MASTERCARD : 0,133788
La marge perçue par Mastercard exprimée en pourcentage est de :
(0,133788-0,133772)/0,133772=0,01196 soit 0,01%

VIREMENTS

Émission d'un virement SEPA et virement SEPA instantané[1]

L'espace SEPA, espace unique de paiement en euros, désigne les pays de l'Espace Economique Européen (composé des pays de l'Union Européenne et de l'Islande, de la Norvège et du Liechtenstein), ainsi que la Suisse, Monaco, Andorre, Saint Marin, Le Vatican, le Royaume-Uni, Saint-Pierre-et-Miquelon, les îles Jersey, Guernesey et de Man, Gibraltar, l'Albanie, la Moldavie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie (à compter de mai 2026).
SEPA = Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro.

Virement SEPA et SEPA instantané mono-bénéficiaire

	VIREMENTS SUR INTERNET Avec la souscription de LCL Access option Virement Tiers
Émission d'un virement (cas d'un virement SEPA ou SEPA instantané occasionnel) en faveur d'un compte LCL	gratuit
Émission d'un virement (cas d'un virement SEPA ou SEPA instantané occasionnel) vers une autre banque	gratuit
Émission d'un virement SEPA permanent vers un autre compte LCL ou vers un compte dans une autre banque	gratuit

	VIREMENTS SUR INTERNET Avec la souscription de LCL Espace PRO	
	LCL Espace PRO non validé électroniquement	LCL Espace PRO validé[2] électroniquement
Émission d'un virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) en faveur d'un compte LCL	gratuit	gratuit
Émission d'un virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) vers une autre banque	gratuit	gratuit

1) Le compte de la banque du bénéficiaire est crédité en 10 secondes maximum après le débit de votre compte. L'émission du virement instantané est exclusivement proposée via LCL Access option "virement tiers".

2) Selon le mode de communication utilisé, la validation électronique pourra se faire par authentification forte ou signature électronique.

	VIREMENTS EN AGENCE
Émission d'un virement (cas d'un virement SEPA ou SEPA instantané occasionnel) en faveur d'un compte LCL du même périmètre relationnel[1] que le titulaire du compte (ou de son représentant légal) au-dessus de 100 000€	gratuit
Émission d'un virement (cas d'un virement SEPA ou SEPA instantané occasionnel) en faveur d'une autre banque ou d'un compte LCL hors périmètre relationnel[1] que le titulaire du compte (ou de son représentant légal) ou inférieur à 100 000€	15,48 €
Émission d'un virement SEPA permanent en faveur d'un compte LCL	gratuit
Émission d'un virement SEPA permanent en faveur d'un compte dans une autre banque dans l'espace SEPA	1,67 €
Émission d'un virement traitement "urgent"	49,00 €

Demande de rappel[3] de fonds sur virement SEPA et virement SEPA instantané mono-bénéficiaire par virement 11,50 €

Virement SEPA et SEPA instantané multi-bénéficiaires

	VIREMENTS SEPA SUR INTERNET Avec la souscription de			
	LCL Espace PRO non validé électroniquement	LCL Espace PRO validé[2] électroniquement	LCL Access option Virement Tiers pour les virements sur liste	LCL Access option Virement Tiers pour les virements par fichier
Par remise	7,25 €	gratuit	gratuit	gratuit
Par virement (en plus)	0,44 €	0,28 €	0,28 €	0,28 €

	VIREMENTS SEPA PAR TÉLÉTRANSMISSION EBICS	
	non validé électroniquement	validé[2] électroniquement
Par remise	7,25 €	gratuit
Par virement (en plus)	0,44 €	0,28 €

1) Le périmètre relationnel désigne des comptes personnels et professionnels d'un même titulaire ou de son représentant légal.

2) Selon le mode de communication utilisé, la validation électronique pourra se faire par authentification forte ou signature électronique.

3) Hors cas d'erreur imputable à LCL ou de fraude. Frais facturés indépendamment de l'issue de la demande.

Frais par virement SEPA occasionnel incomplet, frais par virement non SEPA occasionnel incomplet (commission de réparation en cas d'informations absentes, erronées ou non conformes)	
Cette commission s'ajoute au prix du virement initial	**17,50 €**
Demande de rappel(1) de fonds sur virement SEPA et virement SEPA instantané(2) multi-bénéficiaires par virements	**0,66 €**
Réception d'un virement SEPA et d'un virement instantané SEPA	
D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'espace SEPA Votre compte courant est crédité dès réception des fonds par LCL	**gratuit**
Virement réglementaire	
Règlement TVA, taxe professionnelle, URSSAF	
Papier	**50,00 €**

PRÉLÈVEMENTS

LCL Solution Prélèvements

Gestion des mandats de prélèvements SEPA, préparation et remise en banque des prélèvements	
Abonnement mensuel y compris par les options(3)	
LCL Solution Prélèvements	**20,30 € HT**
Frais de mise en service	**50,75 € HT**
Option Mandats à exporter	**10,15 € HT**
Option "Multicompte d'encaissement"	**5,08 € HT**

1) Hors cas d'erreur imputable à LCL ou de fraude. Frais facturés indépendamment de l'issue de la demande.

2) Le compte de la banque du bénéficiaire est crédité en 10 secondes maximum après le débit de votre compte. L'émission du virement instantané est exclusivement proposée via LCL Access option "virement tiers".

3) Coût d'abonnement hors coût par opération et hors frais de télécommunication et/ou d'abonnement au fournisseur d'accès à Internet.

Encaissement

Frais de demande d'ICS à la Banque de France (Identifiant créancier SEPA) : le compte est débité des frais perçus par la banque pour le traitement d'une demande d'Identifiant créancier SEPA, obligatoire pour la mise en place d'un prélèvement, au sein de l'espace SEPA, et venant au crédit du compte. **90,00 €**

Frais d'émission d'un prélèvement SEPA : le compte est débité des frais perçus par la banque pour l'exécution d'un prélèvement SEPA en tant que créancier	Avec la souscription de LCL Espace PRO ou par télétransmission EBICS	
	non validé électroniquement	validé[1] électroniquement
➤ Prélèvement SEPA (Core)		
Frais par remise	7,30 €	gratuit
Frais par prélèvement	1,22 €	0,52 €
➤ Prélèvement SEPA Interentreprise (BtoB)		
Frais par remise	7,40 €	gratuit
Frais par prélèvement	1,32 €	0,61 €

Date de valeur : date de l'échéance (reportée s'il y a lieu) = date de règlement interbancaire.
Pour connaître le délai dans lequel vous devez effectuer vos remises de prélèvement SEPA, vous pouvez consulter votre conseiller.

Annulation d'une remise ou d'une opération à la demande du client

Par remise **12,40 €**
Par opération **5,65 €**

Prélèvement SEPA revenu impayé

Par impayé **20,20 €**
Date de valeur = date de règlement interbancaire

Paiement

Prélèvement SEPA

Prélèvement (Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) **gratuit**
Prélèvement (Frais par paiement d'un prélèvement SEPA) **gratuit**
Opposition sur un prélèvement SEPA **20,20 €**
Révocation de mandat de prélèvement SEPA **20,20 €**

1) Selon le mode de communication utilisé, la validation électronique pourra se faire par authentification forte ou signature électronique.

Prélèvement SEPA Interentreprises

Frais de mise en place d'une autorisation de paiement	**14,50 €**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA interentreprises	**gratuit**
Annulation d'une autorisation de paiement	**20,20 €**

EFFETS DE COMMERCE (LCR, BOR)

Lettre de Change Relevé - Billet à Ordre Relevé

Remise d'un effet de commerce

	Avec la souscription de LCL Espace PRO ou par télétransmission EBICS		Remise d'un support papier en agence
	non validé électroniquement	validé[1] électroniquement	
Par remise	**5,75 €**	**5,75 €**	**33,00 €**
En plus par effet[2]	**0,88 €**	**0,88 €**	**15,20 €**

Date de valeur : 4 jours calendaires après l'échéance de l'effet (éventuellement reportée).
Les effets de commerce transmis par Internet ou par télétransmission doivent être reçus au minimum 7 jours ouvrés avant l'échéance.
Pour connaître le délai de réception des effets de commerce sur support papier ou magnétique, consultez votre conseiller.

Événement sur effet

Prorogation, réclamation, modification, avis de sort, envoi à l'acceptation… Par effet	**28,80 €** plus frais réels (télécopie...)

Règlement par effet de commerce

Convention OPTER, service de paiement sauf désaccord	**gratuit**

Avec OPTER

Paiement ou refus conforme à l'option choisie	**gratuit**
Paiement ou refus sur instruction spécifique contraire à l'option choisie :	
- instruction sur support électronique	**gratuit**
- instruction sur support papier, par effet	**2,35 € HT**

Date de valeur = veille calendaire de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

1) Selon le mode de communication utilisé, la validation électronique pourra se faire par authentification forte ou signature électronique.

Sans OPTER	
Instruction donnée par vos soins avant l'échéance	**gratuit**
Instruction non parvenue avant l'échéance, par échéance[1] Date de valeur = veille calendaire de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.	**28,80 €**

CHÈQUES

Délivrance et renouvellement automatique de votre chéquier en euros contenant des chèques en euros, barrés, non endossables	**gratuit**
Frais d'envoi de chéquier à votre domicile suite à votre demande	
- envoi courrier recommandé % (frais postaux non inclus)	**5,58 € HT**
- envoi courrier simple (frais postaux inclus)	**1,83 € HT**
Retrait d'un chéquier en agence Conservation pendant 4 semaines après votre commande	**gratuit**
Frais de destruction de chéquier Conservé à l'agence et non réclamé au-delà de 4 semaines - Hors renouvellement automatique	**6,70 €**
Remise de chèque La date de valeur est de 1 jour ouvré après l'enregistrement de l'opération sur votre compte, pour toutes remises effectuées un jour ouvré.	**gratuit**
Paiement d'un chèque Date de valeur = date de l'enregistrement de l'opération sur votre compte	**gratuit**
Commande de bordereaux personnalisés de remises de chèques	**nous consulter**
Émission d'un chèque de banque en euros	**29,30 €**

% *Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.*

1) A cette commission s'ajoute une commission par effet impayé en cas de rejet d'effet pour défaut de provision.

Commande de lettres chèques et de chéquiers spéciaux	nous consulter
Image chèque client	
Forfait de mise en place	nous consulter
Forfait annuel par compte de remise	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (par acte)	
Par Internet	6,70 €
En agence	25,20 €

ÉQUIPEMENTS ET CONTRATS MONÉTIQUES

Contrats

Monem	
Ouverture d'un contrat d'acceptation de paiement par cartes bancaires : Réseaux acceptés : CB / VISA / Mastercard / Union Pay (en proximité, à distance, automates, produits en location de biens et services…)	gratuit
Encaissement par carte : le compte est crédité du montant encaissé par carte bancaire Équipement monétiques (TPE fixe, TPE portable, mPOS...)	nous consulter
Monem Mobile	Lecteur de carte
Encaissement sur un lecteur de carte connecté à un smartphone	29,00 € HT
Commission monétique	1,75 %
Monem 100% Mobile	Licence
Encaisser sur votre smartphone sur un lecteur de carte connecté à votre smartphone	10,00 € HT
Commission monétique	1,75 %
Monem Mobile	Lecteur de carte + licences
Offre couplée - Encaisser sur 3 smartphones et sur un lecteur de carte connecté à votre smartphone	39,00 € HT
Commission monétique	1,75 %
Acceptation du paiement sans contact	inclus dans le contrat d'acceptation

LCL "Petit Contrat"	
Offre réservée aux clients mono-bancarisés dont les encaissements par cartes bancaires sont inférieurs à 12 000 € TTC par an.	
Forfait mensuel, non débité les mois sans remise CB	
- paiement de proximité	**5,11 € HT**
- vente à distance	**4,57 € HT**
LCL "Petits montants"	
Offre réservée aux transactions inférieures ou égales à 20 €	**nous consulter**
Acceptation des cartes American Express	
Ouverture du contrat (ventes de proximité et ventes à distance)	**gratuit**
Encaissement des transactions	**nous consulter**
3xCB	
Paiement en 2, 3 ou 4 fois sans frais (ventes de proximité et ventes à distance quel que soit le nombre d'échéances)	
Mise en place du contrat	**gratuit**
Encaissement des transactions	**nous consulter**
Offre d'encaissement e-commerce ou à distance	
Offre e-commerce de CAWL	
Solution d'encaissement et de sécurisation des paiements à distance par carte sur internet.	
Formule avec abonnement	
- Abonnement mensuel	**15,00 € HT**
- Frais par transaction	**0,20 €**
- Commission monétique	**nous consulter**
Offre à l'usage	
- Frais par transaction	**0,20 €**
- Encaissement des transactions	
> CB particulier, Visa/Mastercard Europe particuliers	**1,20 %**
> Cartes professionnelles Europe	**2,00 %**

> Toutes cartes hors Europe	**2,50 %**
- Inactivité du contrat (si le client ne réalise pas de transactions dans le mois)	**10,00 € / mois**
Contrat d'encaissement en proximité et à distance Offre intégrale de CAWL *Solution d'encaissement par carte en proximité et à distance*	
Abonnement mensuel (portail,encaissement hors ligne, de matérialisation ticket...)	**15,00 €**
Commission monétique	**nous consulter**
Tarif par transaction de pré-autorisation : Pré autorisation, ANCV, Conecs	**0,10 €**
Tarif par transaction à distance	**0,20 €**
Envoi d'un lien de paiement par SMS	**0,15 €**
Location / Maintenance TPE	**A partir de 30,00 €**
Paiement à distance par lien Sécurisé	**nous consulter**
E-Paiement sécurisé Abonnement mensuel	**40,84 € HT**
Relevés	
Relevés de remises de cartes bancaires et UPI (Union Pay International)	Par relevé
Relevé journalier	**2,20 €**
Relevé décadaire	**3,85 €**
Relevé mensuel	**5,50 €**

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	
Par opération en anomalie	**9,60 €**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	**12,75 €**
Lettre d'information pour compte débiteur supérieur à 30 jours	**15,81 €**
Lettre dénonciation du découvert autorisé (envoi en recommandé)	**12,75 €**
Lettre de blocage carte et information préalable avant retrait (envoi en recommandé)	**12,75 €**
Lettre d'opposition carte et information suite inscription au FCC (envoi en recommandé)	**12,75 €**

Opération sur les chèques

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	**15,00 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision(1)

Chèque < à 50 €	**30,00 €**
Chèque ≥ à 50 €	**50,00 €**

Ce forfait inclut : la commission d'intervention, la lettre d'information préalable, les frais d'ouverture de dossier, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la constitution de provision bloquée affectée, les frais postaux, la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France

1) Frais à la charge du titulaire du compte.

Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé	
Chèque revenu impayé pour le motif "sans provision"	**gratuit**
Pour un motif autre que "sans provision"	**27,00 €** (frais de protêt en plus s'il y a lieu)
Commission d'envoi d'avis pour "chèque impayé"	**3,30 €**
Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire	**27,00 €**
Opérations sur les autres moyens de paiement	
Insuffisance de provision ou autre motif (absence de signature, coordonnées absentes, erronées ou non conformes...)	
Frais de rejet d'un effet de commerce, par valeur rejetée	**33,00 €** (frais de protêt en plus s'il y a lieu)
Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision	Montant de l'ordre rejeté dans la limite de **20,00 €** incluant la commission d'intervention
Frais de rejet TIP SEPA pour défaut de provision	Montant de l'ordre rejeté dans la limite de **20,00 €** incluant la commission d'intervention
Frais de non-exécution du virement permanent pour défaut de provision	Montant de l'ordre rejeté dans la limite de **20,00 €** incluant la commission d'intervention
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	**36,00 €**
Frais pour remise à l'encaissement revenue impayée	
- LCR/BOR (Lettre de Change Relevé/Billet à Ordre Relevé), par impayé	**20,70 €**
- autres moyens de paiement revenus impayés, par impayé	**20,20 €**

Opérations particulières	
Frais par saisie-attribution, saisie conservatoire	**130,00 €**
Frais par saisie administrative à tiers détenteurs	**10 %** du montant dû[1]
Pénalités de recouvrement pour retard de paiement	
(applicables à la date de règlement + 1 jour) (article L.441-10 du code de commerce)	
Conditions d'application et taux d'intérêts de retard, sauf dispositions contractuelles différentes	Taux de refinancement le plus récent appliqué par la BCE[2] + 10 points de pourcentage
Indemnité forfaitaire[3]	**40,00 €**

1) Dans la limite d'un plafond de 100,00 € en vertu du décret n°2018-1118 du 10 décembre 2018.
2) Banque Centrale Européenne.
3) Article D.441-5 du code de commerce.

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

CHÈQUES

Remise à l'encaissement d'un chèque payable à l'étranger - crédit après encaissement(1)

• commission proportionnelle	**0,15 %**
• minimum par chèque	**27,00 €**
• maximum par chèque	**148,00 €**

Date de valeur : 1 jour ouvré après la réception des fonds par LCL. Toute opération de change nécessite 2 jours de valeur supplémentaires. En outre, la commission de change est due en cas de cession de devises (sauf conditions spéciales).

(+ éventuels frais de la banque étrangère)

Remise à l'encaissement d'un chèque payable à l'étranger - crédit immédiat sauf bonne fin(1)

• commission proportionnelle	**0,15 %**
• minimum par chèque	**27,00 €**
• maximum par chèque	**99,80 €**

Commission sur impayé, avis de sort et autres interventions — **58,00 €**

Règlement par chèque au profit de l'étranger

• commission proportionnelle	**0,15 %**
• minimum par chèque	**45,00 €**
• maximum par chèque	**255,00 €**

Date de valeur = veille ouvrée de l'enregistrement de l'opération sur votre compte

RAPATRIEMENTS ET TRANSFERTS HORS VIREMENTS SEPA

Virement reçus de l'étranger en euros ou en devises

• commission forfaitaire en euros	**20,70 €**
• commission forfaitaire en devises	**20,70 €**

La commission de change est gratuite en cas de cession de devises.

Date de valeur : votre compte courant est crédité le jour de la réception des fonds sauf en cas de conversion monétaire et la date de valeur correspond à ce même jour.

Frais de transmission (port...) — **nous consulter**

1) En cas de retour impayé, la commission sur le retour impayé est perçue en sus des frais éventuels de la banque étrangère et du différentiel de change le cas échéant.

Transfert en euros ou en devises (virements émis vers l'étranger)	
Transfert papier en euros ou en devises	**38,50 €**
Transfert télétransmis	
• commission forfaitaire pour virement en euros	**16,25 €**
• commission forfaitaire pour virement en devises	**16,25 €**
La commission de change est gratuite en cas d'achat de devises. L'opération de change nécessite 2 jours de valeur supplémentaires. Date de valeur : jour du débit en compte du montant transféré vers la banque du bénéficiaire.	
Frais et commissions éventuellement facturés par nos correspondants (si le donneur d'ordre les prend à sa charge/frais OUR[1])	**0,05 %**
Frais de transmission (port...)	**0,05 %**
Commission de réparation (commission additionnelle en cas d'informations absentes, erronées ou non conformes)	**16,20 €**

OPÉRATIONS DE CHANGE

Vente et achat de billets de banque étrangers	
Cours quotidien de vente ou d'achat de la devise fiduciaire par LCL	**disponible en agence**
Vente et achat de devises scripturales comptant	
Cours quotidien de vente ou d'achat de la devise scripturale par LCL	**disponible en agence**
Tranche jusqu'à 75 000 €, commission de change	**0,055 %** minimum **29,10 €**
Tranche au-dessus de 75 000 €, commission de change	**0,025 %**

EFFETS DE COMMERCE

Remise à l'encaissement d'un effet simple payable à l'étranger	
• commission proportionnelle	**0,15 %**
• minimum par effet	**27,00 €**
• maximum par effet	**148,00 €**
Date de valeur : 1 jour ouvré après la réception des fonds par LCL (2 jours ouvrés en cas de cession de devises).	

1) Frais "OUR" = "Nous" en anglais - les frais sont à la charge du donneur d'ordre.

Commission sur impayé, avis de sort et et autre intervention	58,00 €
Intervention sur impayé avec protêt	64,00 €
Commission d'avis swift (1)	20,00 €
Règlement par effet de commerce au profit de l'étranger Outre la commission de change qui est due en cas d'achat (sauf conditions spéciales - nous consulter).	
Paiement de votre effet par LCL (effet simple)	
• commission proportionnelle	0,15 %
• minimum par effet	45,00 €
• maximum par effet	255,00 €
Date de valeur : la veille ouvrée de l'enregistrement de l'opération sur votre compte.	

GARANTIES INTERNATIONALES

Emission de caution, lettre de garantie et lettre de credit stand-by(2)	
• Etablissements d'acte	200,00 € + Frais réels
• Commission de risque	nous consulter Min. : 75,00 € par trimestre d'avance
• Modification *par modification apportée a l'acte d'origine, dont main levée anticipée (hors garantie échue automatiquement) ou d'intervention auprès du bénéficiaire*	140,00 €
Notification de garantie ou de lettres de crédit stand by	Min. : 190,00 €
Intervention pour mise en jeu	0,16 % Min. : 350,00 €
Étude de texte	0,10 % Min. : 300,00 €

1) Swift = Society for Worldwide Interbank Financial Télécommunication.
2) Hors prestation particulière donnant lieu à tarification spécifique.

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

• **Port**, par envoi	**36,00 € HT**
• **Swift**[1]	**19,00 € HT**

OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES À L'EXPORTATION

➤ Encaissements documentaires export

Encaissement documentaire à vue ou à usance		
Par remise	**0,25 %**	(2)
• minimum de perception	**120,00 €**	(2)
Événement sur encaissement documentaire		(2)
Retour impayé, avis de sort ou autres interventions	**100,00 €**	(2)

➤ Crédits documentaires export et lettres de crédit stand by export

Transmission reçue d'une banque de la place	**180,00 €**	
Notification		
• Crédit non confirmé	**0,10 %**	
Minimum de perception	**150,00 €**	
• Crédit confirmé	**150,00 €**	
Confirmation	**nous consulter**	(3)
Acceptation ou engagement de paiement différé	**nous consulter**	(3)
Négociation de documents *pour chaque négociation de documents*[4]	**nous consulter** Intérets prorata temporis **Min. : 155,00 €**	(3)

1) Swift = Society for Worldwide Interbank Financial Télécommunication.
2) + Commission éventuelle de change.
3) Commission en % l'an avec perception minimum variable selon les pays et la banque emettrice. Perception prorata temporis.
4) La commission de levée de documents n'est pas cumulable avec la commission de négociation de documents.

Utilisation du crédit(1)	
Levée de documents(2)	
• commission proportionnelle	**0,15 %**
• minimum par levée	**160,00 €**
• par jeu de documents supplémentaires(3)	**135,00 €**
Négociation de documents	
• Pour chaque intervention de documents(2)	**135,00 €**
Interventions diverses *Mise en conformité des documents, suivi de règlements*	**135,00 €** **par intervention**
Avis de modification de crédit(1)	
par modification	
• d'un crédit notifié	**135,00 €**
• d'un crédit confirmé	
- augmentation de son montant ou de sa durée(5) *+ ajustement de la commission de confirmation*	**135,00 €**
- autre modification	**135,00 €**
Transfert d'un crédit documentaire	
• autre modification	**0,16 %** **Min. : 215,00 €**
+ Commission d'intervention selon complexité	
- pour transfert simple	**390,00 €**
- pour transfert complexe	**790,00 €**
• pré-examen de documents	**nous consulter**

(4)

1) Hors prestations particulières demandées par le bénéficiaire de la lettre de crédit ou du crédit documentaire.
2) La commission de levée de documents n'est pas cumulable avec la commission de négociation de documents.
3) Un jeu comporte au moins une facture et un document de transport.
4) + commission de change éventuelle.
5) Commission de confirmation appliquée sur l'augmentation de montant ou de durée avec perception de minimum

Lettre de crédit stand by export	
Intervention pour mise en jeu	
• commission proportionnelle	**0,16 %**
• minimum par notification	**350,00 €**
➤ Prestations complémentaires	
Port, par envoi	**36,00 € HT**
Swift(1), par message	**19,00€ HT**

OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES À L'IMPORTATION

➤ Opérations documentaires à l'import	
Encaissement documentaire à vue ou à usance	
Par remise	
• commission proportionnelle	**0,25 %** (2)
• minimum de perception	**120,00 €**
Commission de risque en cas d'aval de l'encaissement documentaire	**nous consulter**
Minimum de perception	**130,00 €**
Événement sur encaissement documentaire	**100,00 €**
Retour impayé, prorogation ou autres	**par intervention**
Interventions diverses	
➤ Crédits documentaires import(3)	
Ouverture de crédit	
Support papier	**360,00 €**
Commission de risque	**nous consulter** **minimum 35,00 €** **par trimestre indivisible**
Utilisation	**0,13 %**
	min. : 150,00 €

1) Swift = Society for Worldwide Interbank Financial Télécommunication.
2) + Commission de change éventuelle.
3) Hors prestations particulières demandées par le bénéficiaire de la lettre de crédit ou du crédit documentaire.

Commission par jeu de documents supplémentaires[1]	**125,00 €**
Utilisation avec bon de cession	**97,00 €**
Modification	**150,00 €**
Non-conformité des documents ou commission de refus[2]	
Commission par jeu de documents[1]	**180,00 €**
Crédit échu < à 30 jours	**50,00 €** [3]
Bon de cession	**155,00 €** [3]

➤ Prestations complémentaires

Port, par envoi	**36,00 € HT**
Swift[4]	
message à l'ouverture	**25,00 € HT**
puis par message suivant	**19,00 € HT**
Règlement commission d'agent	**20,00 €**
Autres prestations particulières	
Minimum de perception	**180,00 €**

1) Un jeu comporte au moins une facture et un document de transport.
2) En cas de non-conformité des documents, une commission de non conformité des documents/refus des documents sera perçue, à la charge du bénéficiaire étranger.
3) Commission à la charge du fournisseur.
4) Swift = Society for Worldwide Interbank Financial Télécommunication.

TRÉSORERIE ET FINANCEMENTS

Le financement est octroyé sous réserve de remplir les conditions d'obtention du crédit et de l'étude et par acceptation du dossier par LCL.

BESOINS DE TRÉSORERIE

Pour tous les produits de financement court terme, le taux d'intérêt fixe la rémunération de l'argent prêté par la banque à son client. Il est utilisé pour calculer les intérêts du produit de financement court terme. Il peut être fixe, révisable, variable. Il est définit après une analyse personnalisée qui tient compte notamment du type de financement, de sa durée, du risque et des garanties.

Facilité de caisse

La facilité de caisse permet d'avoir un compte débiteur de façon temporaire. Cette solution permet de gérer avec souplesse, ses dépenses immédiates (charges fixes par exemple) et encaissements différés (règlement d'un client avec un délai de paiement accordé, par exemple).

Taux appliqué pour les intérêts débiteurs Les intérêts liés à l'utilisation de la facilité de caisse sont calculés en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt. Ils sont débités lors de chaque arrêté de compte.	**nous consulter** (1)
Commission de plus fort découvert Commission liée au solde débiteur le plus important pendant la période considérée. Calcul en appliquant un taux spécifique sur le solde débiteur le plus important pendant la période considérée.	**0,09 %**
Frais de mise en place et réexamen annuel Commission liée à la mise en place et à l'étude annuelle de la facilité de caisse, montant calculé forfaitairement.	**nous consulter**

1) Exemple, pour une facilité de caisse de 5000€ utilisée en totalité et en permanence pendant un an à compter du 01/01/2027. Taux effectif global-TEG-donné à titre indicatif sur la base d'un taux variable EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate). Dans le cas où EURIBOR serait inférieur à zéro (0), il sera réputé être égal à zéro (0). Sur la base de l'Euribor 3M (3 Mois) du 03/08/26 de 2,461%, soit au total un taux de 9,461 % marge incluse, le taux effectif global - TEG en date du 01/01/27 du financement sur la base d'une période du 01/01/27 au 31/12/27 utilisé en permanence et en totalité ressortirait à 11,72% l'an, compte tenu des commissions. Le taux période est de 0,0321%, la période étant de 1 Jour. Le TEG est plafonné au taux de l'usure publié trimestriellement par la Banque de France au Journal Officiel.

Découvert autorisé

Le découvert autorisé est une ligne de crédit qui permet d'avoir un compte débiteur jusqu'à un montant maximal accordé par la banque. Cette solution est donc plus particulièrement adaptée à certains cycles d'exploitation plus longs et à certaines activités générant des besoins de trésorerie plus récurrents

Taux appliqué pour les intérêts débiteurs[1]	**nous consulter**
Commission de plus fort découvert[2]	**0,09 %**
Commission de confirmation ou d'engagement Commission liée à la confirmation du découvert autorisé.	**1,03 %**

Découvert non autorisé

Taux appliqué pour les intérêts débiteurs[1]	**nous consulter**
Commission de découvert[2] calculée sur le plus fort découvert de chaque mois [3][4]	**0,09 %**

1) Les intérêts liés à l'utilisation du découvert autorisé sont calculés en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt. Ils sont débités lors de chaque arrêté de compte.

2) Commission liée au solde débiteur le plus important pendant la période considérée. Calcul en appliquant un taux spécifique sur le solde débiteur le plus important pendant la période considérée.

3) Soit EURIBOR 3M (3 mois) de 2,461% au 03/08/2026 augmenté d'une marge.

4) Dans la limite du taux de l'usure du trimestre civil en cours. Le taux de l'usure Est défini par la loi. Il est fixé trimestriellement par la Banque de France pour Les découverts en compte et publié au Journal Officiel.

L'escompte

L'escompte permet d'obtenir le paiement par la banque d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre) avant sa date d'échéance, dans les limites d'un plafond (ligne d'escompte) autorisé par la banque et sous réserve de son acceptation de l'effet. La banque est remboursée par le paiement de l'effet, à son échéance, par votre client. On parle de tireur pour l'émetteur de l'effet (fournisseur) sur un de ses clients (le débiteur, aussi appelé le tiré).

Taux d'intérêt de l'escompte	**nous consulter**
Montant minimal des intérêts	**7,15 €** par effet
Commission d'endos Commission liée au transfert de propriété de l'effet à la banque.	**0,60 %** prorata temporis

Caution bancaire

Délivrance de caution bancaire (EPS : Engagement Par Signature)	
Frais pour l'établissement d'un acte	
- simple[1]	**70,00 €**
- complexe	**150,00 €**
Frais de mise en jeu d'une EPS	**100,00 €**
Émission de Garantie Frais de rédaction de la garantie en complément de vos frais d'acte	minimum de **150,00 €**
Frais pour l'établissement d'un avenant	**70,00 €**
Commission de caution (perception par trimestre d'avance)	
- taux de la commission périodique	**nous consulter**
- minimum de perception, par mois	**13,50 €**
Délivrance d'une attestation de caution	**61,20 € HT**

1) Acte délivré au moyen d'imprimés préétablis.

FINANCEMENT DE VOS PROJETS ET INVESTISSEMENTS MOYEN ET LONG TERME

Vous recherchez un financement pour créer votre entreprise, réaliser des investissements courants, mettre en place un crédit-bail pour vos investissements immobiliers, adressez-vous à votre conseiller.

Frais de dossier

Frais de dossier calculés sur le montant du crédit et crédit-bail — **nous consulter**

Auxquels s'ajoute la récupération des frais divers (frais postaux, timbres fiscaux, nantissements, réquisitions hypothécaires...).

Frais de mainlevée

(mainlevée sur garantie réelle immobilière, nantissement de fonds de commerce, nantissement de parts, nantissement de titres ou gage) — **235,00 €**

Émission de Garantie :

Frais de rédaction de la garantie en complément de vos frais de dossier — Minimum de **150,00 €**

(Montant variable en fonction de la garantie, consulter votre agence)

Frais d'avenant

Frais de rédaction d'avenant de prêt en cours — Minimum de **300,00 €**

(Montant variable en fonction de la garantie, consulter votre agence)

PLACEMENTS, ÉPARGNE ET OPÉRATIONS SUR TITRES

PLACEMENTS

Souscription d'actions ou de parts de SICAV et de FCP SICAV = Société d'Investissement à Capital Variable FCP = Fond Commun de Placement	**nous consulter**
Compte A Terme	**nous consulter**
Compte Sur Livret(1)	**nous consulter**

ÉPARGNE RETRAITE

Épargne Salariale et Retraite	**nous consulter**
PRO Ligne de Vie	**nous consulter**

1) Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par

OPÉRATIONS SUR TITRES

➤ SERVICE "BOURSE"

Pour réaliser des ordres de bourse par Internet ou téléphone*

Commissions de courtage sur compte Titres

BOURSE COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	**Bourse France** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) 1,20 % + frais fixes de 8 €	
TÉLÉPHONE	**Bourse Étranger** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) 1,20 % + frais fixes selon zone géographique USA = 35 €, Europe et Canada = 40 €, Asie Pacifique = 70 €, reste du monde = 150 €	
INTERNET	**Bourse France** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) : 1,20 %	Commission proportionnelle(1) : - jusqu'à < 750 € : 0,50 % - entre 751 € et 7 000 € : 0,35 % - au delà : 0,12 %
INTERNET	**Bourse Étranger** (par ordre)	Commission proportionnelle(1) : 0,90 % minimum selon zone géographique : USA = 15 €, Europe et Canada = 20 €, Asie Pacifique = 50 €, reste du monde = 100 €	Commission proportionnelle(1) : 50 % minimum selon zone géographique : USA = 15 €, Europe et Canada = 20 €, Asie Pacifique = 50 €, reste du monde = 100 €

SICAV et FCP COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	**Valeurs LCL**	**gratuit(2)**	
TÉLÉPHONE	**Valeurs hors LCL**	Commission fixe par ordre exécuté(2) : • Bourse France : 21 € • Bourse Etranger : 50 €	
INTERNET	**Valeurs LCL**	**gratuit(2)**	
INTERNET	**Valeurs hors LCL**	Commission fixe par ordre exécuté(2) : • Bourse France : 21 € • Bourse Etranger : 50 €	

** Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte-tenu de particularités liées au compte, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.*

1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Commissions de courtage (frais prélevés lors de l'exécution de l'ordre d'achats ou de ventes de titres financiers côtés sur les marchés financiers) applicables aux comptes titres n'incluent pas les frais de marché ni les frais de courtage qui peuvent varier en fonction de la plateforme d'exécution sélectionnée.

2) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

Commissions de courtage sur PEA et PEA-PME

BOURSE PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	**Bourse France** (par ordre)	Commission proportionnelle[1] 1,20 %	Commission proportionnelle[1] : - jusqu'à 50 000 € : 1,20 % - au delà : 0,95 %
TÉLÉPHONE	**Bourse Étranger** (par ordre)		
INTERNET	**Bourse France** (par ordre)	Commission proportionnelle[1] 0,50 %	Commission proportionnelle[1] : - jusqu'à < 750 € : 0,50 % - entre 751 € et 7 000 € : 0,35 % - au delà : 0,12 %
INTERNET	**Bourse Étranger** (par ordre)		Commission proportionnelle[1] : 0,50 %

SICAV et FCP PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	**Valeurs LCL**	**gratuit[2]**	
TÉLÉPHONE	**Valeurs hors LCL**	Commission proportionnelle par ordre exécuté : 1,20 %[3]	
INTERNET	**Valeurs LCL**	**gratuit[2]**	
INTERNET	**Valeurs hors LCL**	Commission proportionnelle par ordre exécuté : 0,50 %[3]	

** Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte-tenu de particularités liées au compte, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.*

1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les frais de transaction applicables aux PEA et PEA-PME incluent les frais de marché et les frais de courtage.

2) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

3) Si aucun droit d'entrée n'est perçu par LCL ou s'ils sont acquis au fonds.

➤ DÉTENIR DES TITRES

Tenue de comptes titres (par an)

Pour tout compte sur lequel sont inscrits des instruments financiers au 31 décembre de l'année antérieure, droits de garde non inclus.

Compte titres	**28,70 €**
Compte titres "Bourse Expert" PEA et PEA "Bourse Expert" PEA-PME et PEA-PME "Bourse Expert"	**gratuit**

Droits de garde sur compte titres (par an)

Les droits de garde, débités en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtées au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	Compte titres		Compte titres "Bourse Expert"
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche		**gratuit**
	Tranche < 20 000 €	**0,40 %**	
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €	**0,25 %**	
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €	**0,20 %**	
	Tranche > ou = à 500 000 €	**gratuit**	
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	**gratuit**		**gratuit**
Minimum de perception par compte	**20,83 € HT**		**gratuit**

Droits de garde sur PEA et PEA-PME (par an)

Les droits de garde, débités en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtées au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	PEA ou PEA-PME		PEA ou PEA-PME "Bourse Expert"
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche		**gratuit**
	Tranche < 20 000 €	**0,40 %**	
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €	**0,25 %**	
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €	**0,20 %**	
	Tranche > ou = à 500 000 €	**gratuit**	
	Commission fixe par ligne détenue : 5 euros (facturation plafonnée à 5 lignes par PEA et PEA-PME)		
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	**gratuit**		**gratuit**

➤ AUTRES FRAIS

Titres non cotés sur PEA et PEA-PME

Achat, vente*, Solution Investissement Manager (SIM)	**1,20 %** maximum
- commission proportionnelle par opération	**500,00 €**
Autres opérations* (dividendes, apport, échange)	**1,20 %** maximum
- commission proportionnelle par opération	**120,00 €**

Titres non cotés sur compte titres

Toutes opérations*	
- commission par opération	**100,00 €**

Transfert de titres dans un autre établissement

Transfert de votre compte titres	
- dossiers déposés en France (par ligne)	**8,33 € HT**
Avec un minimum de perception par ligne	**49,16 € HT**
- dossiers déposés à l'étranger (par ligne)	**40,00 € HT**

Transfert de votre PEA, PEA-PME, PEA "Bourse expert",PEA-PME "Bourse expert

Frais par ligne transférée, titres cotés	**15,00 €**
Frais par ligne transférée, titres non cotés	**50,00 €**
Maximum de perception par PEA ou PEA-PME lors du transfert dans un autre établissement	**150,00 €**

**Seules certaines opérations peuvent être réalisées via la plateforme ou via l'agence. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès à la plateforme et les opérations réalisables, contactez votre conseiller*

Négociation de l'or

Commission par ordre exécuté	
- commission proportionnelle	**3,80 %**
minimum de perception	**45,00 €**

Taxe spécifique sur les ventes d'or incluant la CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale), en plus : 11,50 % depuis le 01/01/2018.
D'autres frais annexes (sac scellé, frais d'expertise, réfection de bulletin) peuvent être facturés par notre intermédiaire et viendront s'ajouter au montant de la transaction.

Relevé de plus et moins-values de cession sur compte titres

Suivi annuel	**gratuit**

Reconstitution de portefeuille, recherche sur historique de plus de 2 ans

- par ligne de titre	**41,00 €**
maximum de perception par demande	**550,00 €**

GESTION SOUS MANDAT

Cette commission de gestion sous mandat rémunère le service de gestion financière du compte géré par le mandataire.
Elle est proportionnelle selon un taux dégressif par tranche.
Elle s'applique sur l'encours global des avoirs déposés sur chaque compte géré au dernier jour ouvré de chaque trimestre, elle est perçue à terme échu.

Aucun droit de garde, ni frais de tenue de compte ne sera prélevé sur le compte géré sous mandat.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion sous mandat, les opérations de souscription et d'arbitrage sur le compte géré:

- ne subiront pas de droit d'entrée ou de sortie ni commission fixe sur les Organismes de Placement Collectif (à l'exclusion des droits acquis aux fonds le cas échéant) ;
- ne seront pas soumises aux commissions bancaires sur les titres en direct (hors frais de courtage et de marché selon la plateforme ou le pays d'exécution).

Commission de gestion "tout compris" (débit par trimestre)	
Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche	
- tranche d'actifs gérés jusqu'à 150 000 €	**1,65 %**
- tranche d'actifs gérés entre 150 000 € et 500 000 €	**1,30 %**
- tranche d'actifs gérés supérieure à 500 000 €	**1,05 %**

ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement. (Assurance des Moyens de Paiement)(1)	**53,00 €** par an
Assurance Multirisque Professionnelle(2)	**nous consulter**
Assurance Véhicule Professionnel(2)	**nous consulter**
Complémentaire Santé PRO individuelle(2)	**nous consulter**
Assurance Cyber Protection(2)	**nous consulter**
Assurance Responsabilité des Mandataires sociaux(2)	**nous consulter**
Assurances Protection revenus et Protection revenus modulable(3)	**nous consulter**
Assurances Collectives Santé & Prévoyance(4)	**nous consulter**

Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

1) *Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance. Les contrats Assurances Moyens de Paiement Professionnels sont assurés par PACIFICA, par l'intermédiaire de SPB, entreprises régies par le code des assurances et distribué par LCL.*
2) *Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance. Les contrats Assurance Multirisque Professionnelle, Véhicule Professionnel, Complémentaire Santé Pro individuelle, Cyber Protection et Responsabilité Civile des Mandataires sociaux sont assurés par PACIFICA, entreprise régie par le code des assurances et distribués par LCL.*
3) *Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance. Les contrats d'assurance Protection revenus et Protection revenus modulable sont assurés par PREDICA, entreprise régie par le code des assurances et distribués par LCL.*
4) *Selon les conditions et sous réserves des exclusions de garanties énoncées dans la notice d'information de l'assurance. Les contrats d'Assurance Collectives sont assurés car CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, entreprise régie par le code des assurances et distribués par LCL.*

Télésurveillance pour les Professionnels[1] (matériel + services 24h/24 7j/7)	à partir de **42,00 € HT** par mois
Multiprévoyance Professionnelle	à partir de
Prévoyance emprunteur[2]	**3,98 €** par mois
Assurances liées aux Crédits aux professionnels[3]	
Assurance emprunteur PRO	
Prêt amortissable[3]	**nous consulter**
Assurance de Personnes	
Crédit Bail[3]	
Option 1 DPTIA-IT (Décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie/Incapacité de Travail)	**0,48 %**[4]
Option 2 DPTIA (Décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie)	**0,24 %**[4]

1) Selon les conditions et sous réserve d'un diagnostic réalisé par NEXECUR Protection. Le contrat de télésurveillance est assuré par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. Siège social 13, rue de Belle-Ile 72190 Coulaines. SAS au capital de 12 547 360 €. SIREN 799 869 342 RCS Le Mans. N° TVA FR 19 799869342. Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

2) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie LCL dans la notice d'information de l'assurance en cause. Le contrat d'assurance Multiprévoyance Professionnelle Prévoyance Emprunteur est distribué par et assuré par PREDICA.

3) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Le contrat d'assurance Emprunteur Pro et Assurance de Personnes sont assurés par CACI Vie et CACI Non-Vie - Succursales françaises de CACI Life DAC et CACI Non-Life DAC - Sociétés d'assurance de droit irlandais, et distribué par LCL.

4) Taux annuel appliqué sur l'assiette de financement de l'assurance (repris sur le bulletin d'adhésion).

LES SERVICES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉS

LCL Access avec abonnement - Service complet	**11,30 €**
Cotisation à une offre groupée de services, Formule ZEN PRO, par mois	à partir de **43,25 €**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement) (Assurance Sécurilion professionnel[1], par an	**53,00 €**
Assurance des appareils numériques portables : Assurance Tous Portables Professionnels[1], par an	**174,00 €**

Les produits et services concernés par l'offre LCL à la Carte PRO dans le présent guide tarifaire sont identifiés par ce pictogramme.

1) Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans la notice d'information de l'assurance en cause. Les contrats Assurance Sécurilion Professionnel et Assurance Tous Portables Professionnels sont assurés auprès de Pacifica par l'intermédiaire de SPB, entreprises régies par le code des assurances et distribué par LCL.

RÉSOUDRE UN LITIGE

LCL met tout en œuvre pour vous satisfaire et vous apporter la meilleure qualité de service. Malgré toute cette attention, une insatisfaction ou un désaccord peut toujours survenir et pour le résoudre au plus vite, des recours vous sont proposés.

L'AGENCE

Votre conseiller et le directeur de votre agence sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous répondre en cas de réclamation.

LCL MA RÉCLAMATION

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse qui vous est faite, vous pouvez solliciter LCL Ma Réclamation via le formulaire disponible sur notre site : www.lcl.fr/reclamation ou à l'adresse postale : BC 301-08 - 94811 Villejuif Cedex.

LES DÉLAIS

LCL s'engage à accuser réception de votre réclamation écrite dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi et à vous apporter une réponse dans un délai de 2 mois. Si votre réclamation porte sur un service de paiement (virement, prélèvement, paiement par carte ou dépôt/retrait d'espèces,), ce délai est ramené à 15 Jours ouvrables. Dans le cas où la réponse ne peut pas être apportée dans ce délai pour des raisons échappant à notre contrôle, LCL vous en informera et vous apportera une réponse définitive au plus tard dans les 35 Jours ouvrables suivant la date de réception de votre réclamation. Si vous avez formulé votre réclamation à l'oral et qu'il ne vous est pas donné immédiatement entière satisfaction, nous vous invitons à la formuler par écrit à votre conseiller ou à votre directeur d'agence.

LA MÉDIATION

Si la réponse de l'agence puis celle de LCL Ma Réclamation n'ont pas permis d'aboutir à une solution qui vous convienne, ou en tout état de cause, 2 mois après l'envoi de votre première réclamation écrite, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur qui vous répondra en toute indépendance et équité conformément à la charte de la médiation disponible sur son site internet.

Plusieurs médiateurs sont susceptibles d'intervenir selon l'objet du litige. Votre réclamation concerne :

Les services fournis par LCL ou la commercialisation de produits, si vous êtes une personne physique (y compris agissant pour des besoins professionnels) ou une association, vous pouvez contacter :

Le Médiateur auprès de LCL
via son formulaire www.lcl-mediateur.fr ou à l'adresse postale : BC 312.87 - 75079 Paris Cedex 02

Un service d'investissement (commercialisation de produits financiers, gestion de portefeuille, transmission et exécution d'ordres de bourse, tenue de compte titres, de PEA...), vous pouvez contacter :

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
de préférence via son formulaire https//www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation ou à l'adresse postale : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

L'application ou l'interprétation d'un contrat d'assurance et après avoir obtenu la réponse du service client de l'assureur, vous pouvez contacter :

Le Médiateur de l'Assurance
via son formulaire www.mediation-assurance.org ou à l'adresse postale : TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 9

Des difficultés de financement bancaire, un refus de crédit (trésorerie, crédit-bail, équipement…) ou d'assurance-crédit si vous êtes une personne physique agissant pour des besoins professionnels ou si vous représentez une personne morale, vous pouvez contacter :

Le Médiateur du Crédit
via son formulaire **https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/entreprises/mediation-credit**

Ma banque
Partout, tout le temps.



Mon conseiller
disponible sur rendez-vous par mail, par téléphone ou en Visio.



Tout LCL en poche
avec notre application “LCL Mes Comptes”



LCL Mon Contact
au 09 69 36 30 30*
des conseillers en ligne
lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 17 h 30

*** Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine, accessible depuis l’international au tarif défini par l’opérateur local.**



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

Et sur Internet : LCL.fr





PEFC/10-31-1665

Crédit Lyonnais, SA au capital de 2 037 713 591 €, SIREN 954509741 - RCS Lyon, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif cedex, inscrit sous le numéro d’immatriculation d’intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l’Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 place de Budapest CS 92459, 75436 Paris cedex 09 et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne - Contrôlé également par l’Autorité des marchés financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée par la Chambre de Commerce et d’Industrie de Lyon. Le Crédit Lyonnais ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité. Numéro ADEME : FR231744_03DRCA. Réf 94 863 - 01/2026 - DFS - Paragon.